



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

crise des urgences hospitalières

Question au Gouvernement n° 2415

Texte de la question

## CRISE DES URGENCES HOSPITALIÈRES

**M. le président.** La parole est à Mme Isabelle Valentin.

**Mme Isabelle Valentin.** Monsieur le Premier ministre, au mois de septembre dernier, ma collègue Josiane Corneloup a interpellé Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la crise des urgences. La somme promise de 750 millions d'euros sur trois ans n'est pas à la hauteur de la situation extrêmement tendue de nos hôpitaux, d'autant qu'il ne s'agit pas de crédits nouveaux mais de réaffectations. Les hôpitaux ne sont pas une variable d'ajustement,...

**M. Maxime Minot.** Eh oui !

**Mme Isabelle Valentin.** ...les Français attendent une rénovation profonde de notre système de santé.

Jeudi, suite à la manifestation des personnels de santé, le Président de la République a annoncé un plan d'action renforcé de l'hôpital. Vous devez vous-même annoncer demain des décisions fortes, mais qu'en sera-t-il des moyens alloués ? Il s'agissait en tout cas d'une volte-face par rapport à la version du PLFSS pour 2020 examinée, au même moment, par le Sénat !

Le budget de la sécurité sociale a été construit sur la base d'un déficit de 5,4 milliards, au mépris des efforts des cotisants. Monsieur le Premier ministre, comment osez-vous présenter au Parlement un PLFSS totalement caduc et insincère ? Vous portez atteinte au principe de la sincérité budgétaire. (Mme Frédérique Meunier et M. Marc Le Fur applaudissent.)

Les Français ont besoin de lisibilité. L'intervention présidentielle perturbe le déroulement régulier de la procédure législative. Vous faites voter un budget alors que vous annoncez en même temps, dans les médias, en préparer un autre. C'est du jamais vu ; c'est un véritable déni de démocratie ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR, SOC et GDR. – M. François Ruffin applaudit également.*)

Monsieur le Premier ministre, le rôle du Gouvernement, c'est d'anticiper. Or, nous assistons à la présentation de budgets à la petite semaine, alors que l'ensemble des oppositions vous avait alerté depuis des mois. Une fois encore, la rue vous ramène aux réalités de terrain !

Monsieur le Premier ministre, qu'en est-il de ce budget rectificatif ? Les personnels hospitaliers attendent une réponse claire. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LR, SOC et GDR. – M. Adrien Quatennens, M. François Ruffin et M. Bruno Bilde applaudissent également.*)

**M. le président.** La parole est à M. le secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

**M. Sébastien Jumel.** La ministre est souvent absente sur de nombreux sujets !

**M. Pierre Cordier.** Ils sont où les ministres aujourd'hui ?

**M. Adrien Taquet, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.** Je vous prie tout d'abord de bien vouloir excuser l'absence de Mme la ministre des solidarités et de la santé. Je me permets de répondre à sa place.

Nous partageons bien évidemment votre souhait et le souhait des Français d'une véritable réforme de notre système de soins. Le Gouvernement a bien conscience que l'hôpital public est en grande difficulté, et qu'il est confronté à la fois à une crise de l'investissement et à une crise de l'attractivité. Vous savez très bien que cette situation n'a pas commencé il y a un mois, six mois ou un an. (*Protestations sur les bancs du groupe LR.*) Elle est le résultat d'une mise sous tension permanente de l'hôpital depuis de nombreuses années, qui fait peser sur lui l'essentiel de l'effort de la maîtrise des dépenses de santé.

**M. Maxime Minot.** Vous y êtes vraiment pour quelque chose !

**M. Adrien Taquet, secrétaire d'État.** Depuis plusieurs mois, les personnels soignants font part de leurs difficultés et de leur colère légitime tant ils connaissent des conditions de travail qui se sont dégradées – elles sont parfois devenues impossibles.

Dès son arrivée au ministère, Agnès Buzyn a partagé ce diagnostic avec l'ensemble des acteurs. Le plan « ma santé 2022 » est le fruit de ce travail en profondeur. Ma santé 2022 pose les bases d'un nouveau modèle adapté aux besoins actuels de la population dans chaque territoire. (*Exclamations continues sur les bancs du groupe LR.*)

**M. Alain Bruneel.** C'est du pipeau !

**M. Adrien Taquet, secrétaire d'État.** Le plan prévoit la fin du numerus clausus, ce qui permettra de former 20 % de médecins supplémentaires, mais également l'organisation des communautés professionnelles de santé avec une meilleure articulation entre l'hôpital et la médecine libérale,...

**M. Jean-Pierre Vigier.** C'est nul comme réponse !

**M. Patrick Hetzel.** C'est du blabla !

**M. Adrien Taquet, secrétaire d'État.** ...parce que vous savez très bien que le problème de l'hôpital se situe aussi en dehors de l'hôpital. Il y a encore la délégation de compétence entre les professionnels médicaux et paramédicaux.

Enfin, 750 millions sont consacrés à la mise en place du pacte de refondation des urgences que vous avez évoqué, madame Valentin.

Ces mesures structurelles vont dans le bon sens, mais il faut du temps pour qu'elles se mettent en place. Il faut dix ans pour former un nouveau médecin. Des mesures d'urgence sont donc nécessaires. C'est tout le sens du plan d'action renforcé qui sera annoncé demain par le Premier ministre et par la ministre des solidarités et de la santé. Vous pouvez être assurée qu'il sera pris en considération dans les discussions qui s'ouvriront par la suite, au sein de cette assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Valentin](#)

**Circonscription :** Haute-Loire (1<sup>re</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2415

**Rubrique :** Établissements de santé

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé (M. le secrétaire d'État auprès de la ministre)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2019](#)